DLP 17-2-81 655764

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE-ARDENNE
(ARDENNES, AUBE, MARNE, HAUTE-MARNE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
62, Avenue Nationale, La Neuvillette, B.P. 1154, 51056 Reims Cedex, Tél. 09.06.43 - 09.27.46

ABONNEMENT ANNUEL
C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W
Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture à Châlons-sur-Marne

BULLETIN N° 1 - 13 février 1981 — Abonnement annuel : 70 F.

LES TRAITEMENTS d'HIVER de la VIGNE

Le repos végétatif de la vigne n'est pas une période de moindre activité pour le viticulteur qui doit effectuer les opérations de taille, fertilisation d'entretien, désherbage, remplacements et divers travaux de maintenance du vignoble en parfait état. Les traitements d'hiver semblent par contre en régression, au profit des traitements de végétation utilisant des spécialités phytosanitaires de plus en plus nombreuses.

Pourtant les applications d'hiver, réalisables soit pendant le repos complet (stade A) soit en prédébourrement (stade B-C) gardent tout leur intérêt dans la lutte contre certains ravageurs (cochenilles, acariose, ...) ou maladies (excoriose, esca, ...).

A - COCHENILLES : Au cours de la dernière campagne les observations de divers échantillons de cochenilles nous ont permis de différencier plusieurs espèces :

- Eulecanium corni : Lecanium du cornouiller et de la vigne, (bouclier de couleur brune, brillant, globuleux)
- Pulvinaria vitis : Cochenille floconneuse de la vigne (possède un bouclier d'où s'échappe une masse blanche cotonneuse)
- et Pulvinaria floccifera : Cochenille floconneuse des serres qui a été rencontrée surtout dans l'Aube (ne possède pas de bouclier).

Hivernant sur les ceps au deuxième stade larvaire, les cochenilles, alors dépourvues de bouclier protecteur, sont vulnérables et sensibles aux huiles jaunes, aux colorants nitrés ou à l'oléoparathion aux doses conseillées en traitements d'hiver. Ces traitement réduisent par ailleurs les populations de "vers", notamment pyrale.

Pour être efficaces les pulvérisations doivent être exécutées à forte pression et bien mouiller la totalité des ceps (au moins 500 l./ha)

B - ACARIOSE : Les dégâts de cet acarien minuscule, hivernant sous les écailles des bourgeons et les écorces des bois de deux ans ou plus, commencent dès le début du gonflement, provoquant l'avortement des grappes et l'atrophie des sarments. Lorsqu'on aperçoit les symptômes typiques après débourrement : blocage de la pousse, entrenoeuds courts en zig-zag, buissonnement, feuilles gaufrées, il est trop tard.

C'est pourquoi les traitements d'hiver (stade A à début B) à forte pression sont recommandés et efficaces en présence d'attaques importantes constatées les campagnes précédentes.

En cas d'incertitude, faire vérifier la présence des colonies d'acariens en adressant des échantillons de sarments atteints avec empattements de 2 ans ou plus, soit au Service de la Protection des Végétaux, soit au C.I.V.C..

P. 340

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE-ARDENNE - Directeur-Gérant J. THIAULT - N° du papier de presse 529 AD.

Traiter avec :

- les huiles jaunes (Véraline 3, Traitement d'hiver Umupro, Seppic vigne, Dytrol 50, Dinitrol 3, Volckhiver, Nitrugec, etc...) à 2-3 l./hectolitre de spécialité.
- les huiles de pétrole seules (Oliocin, Ovipron, Euphytane, Pest-oil 7) à 2,5-3,5 l./hl.
- les colorants nitrés seuls (Bonitrol, Jackyl S, Nitricide 50, Sandoline A, Trifina) à 1 kg de spécialité/hl.
- le soufre micronisé mouillable à 2 kg/hl
- ou encore avec un oléoparathion en prédébourrement (stade C).

C - EXCORIOSE : Cette maladie semble limitée en Champagne. C'est surtout en hiver au cours de la taille qu'on observe parfois un blanchiment des sarments portant des ponctuations noir-anthracite (les pycnides, organes de conservation du parasite) ou encore des fendillements à la base des rameaux, ainsi que des étranglements aux empattements les rendant cassants.

Dans les parcelles contaminées la lutte repose sur deux dates d'intervention :

1 - Les traitements d'hiver visant à détruire l'inoculum; ils sont à effectuer en plein repos de la vigne. Le traitement de base est constitué par l'arsénite de soude à 625 g./hectolitre (soit la demi-dose Esca) On peut aussi utiliser un colorant nitré à 600 g. DNOC/hectolitre.

> Produit très toxique l'arsénite doit être manipulé avec beaucoup de précautions, des cas de phytotoxicité ayant été observés en Champagne, appliquer le produit au moins 10 jours après la taille, par temps calme, sec, sans gel; respecter les doses surtout si les bois sont incomplètement aoûtés.

2 - Les traitements de débourrement : Ils ne présentent pas ces risques, mais pour être efficaces sont impérativement à placer au stade pointe verte, puis premières feuilles étalées avec : folpel, mancozèbe, associations : folpel + captafol, folpel + mancozèbe, folpel + éfosite d'Aluminium, folpel + cymoxanyle (curzate), etc..

D - ESCA : Dûe à des champignons du bois pénétrant par les plaies de taille récentes, l'Esca est une maladie de dépérissement atteignant surtout les vignes d'un certain âge : 12-15 ans ou plus et celles qui reçoivent des tailles sévères : type Guyot. Elle se manifeste par la présence de bois décomposés du type "amadou", facilitant le diagnostic.

La lutte chimique très efficace consiste à pulvériser sur les souches une solution apportant 1.250 g. d'arsénite/hl, avec toutes les précautions qu'exige l'emploi de ce produit très toxique et parfois phytotoxique (repos complet de la vigne, délai de 10-15 jours après taille, réduction des doses sur cépages sensibles ou mal aoûtés.

Si les maladies (excoriose-Esca) sont peu fréquentes en Champagne, par contre il est urgent, dans de nombreux secteurs, de maîtriser les ravageurs en extension notable comme les cochenilles et l'acariose.

/...

Février 1981

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Circonscription Phytosanitaire CHAMPAGNE-ARDENNE

- ORGANIGRAMME -

Chef de Circonscription : DELATTRE Julien - I.C.A.
Adjoint au Chef de Circonscription : SONDEY Jean - I.C. corps autonome

Section Administrative :

Mme BONNEVIE - A.A.P.
Mme COCAIGN - Agents Bureau
Mme CANU - Dactylo. vacataire à temps partiel
M. BONNEVIE - A.T.C.

Domaine + Expérimentation + Entretien

M. NOEL Charles - O.C.

1ère Section - Lutte contre les ennemis des cultures :

M. PARIS : I.A.
M. LHOMME Jacques : I.T.A. (1)

Poste de : BAR SUR SEINE

"à créer"

2ème Section - Avertissements Agricoles

M. ROUZET Jacques : I.A.
M. FOURMANOIR Bruno : I.T.A.
M. BASTIAN Hugues : I.A.Contractuel
M. LABEILLE Jean-Pierre : T.A.

4ème Section - Contrôles Phytosanitaires

M. LHOMME Jacques : I.T.A.

3ème Section - Expérimentation

M. JOUANNEAU Robert : I.A.
M. HENIMANN Albert : I.T.A. Contractuel
M. LEFORT Christian : T.A.
M. DUBOIS Vincent : A.T.C.

5ème Section - Diagnostic, Documentation Identification, Laboratoire

M. De MEIRLEIRE Hugues : I.T.A.

(1) Chef de la Section Missions de Contrôle.

P 341

ARBORICULTURE FRUITIERE

Traitements de pré-débourrement

Ces traitements s'effectuent du stade B (début de gonflement des bourgeons) au stade C3 (gonflement apparent, la pointe des jeunes feuilles encore repliées dans le bourgeon est visible, ce stade est limite (phytotoxicité en ce qui concerne l'emploi des colorants nitrés et des huiles jaunes).

Les produits qui peuvent être utilisés sont : les colorants nitrés, les huiles blanches, les oléo-parathions, les huiles jaunes.

Les sels de cuivre s'emploient seuls ou associés au colorants nitrés, aux huiles jaunes. Ne pas utiliser de sels de cuivre sur Golden (risque de rugosité). Par contre ceux-ci sont recommandés sur autres variétés de pommiers (protection contre les chancres à Nectria) et surtont sur poiriers, en protection contre les maladies bactériennes du type Pseudomonas, fréquente sur la variété Conférence; la tavelure, sporulation précoce des chancres présents sur rameaux chez les variétés sensibles à cette maladie.

Anthonome du pommier

Dès que les températures moyennes journalières sont supérieures à 7°C pendant plusieurs jours, les charançons quittent leur retraite hivernale, pratiquent des perforations dans les bourgeons pour se nourrir, puis pondent dans les boutons floraux au stade B-C. C'est avant la ponte qu'il faut intervenir. Après la floraison, les dégâts se remarquent par l'aspect des fleurs détruites qui prennent l'apparence de "clou de girofle".

Un traitement se justifie dans les seules zones où ce ravageur est vraiment à craindre (le remembrement, l'abattage d'arbres de plein vent peut favoriser une concentration d'adultes sur vergers limitrophes), le lindane à 15-20 g. de M.A./hl combat efficacement l'anthonome.

Monilia sur abricotier, prunier, cerisier

Dès le stade B-C, un premier traitement cuprique 250 g. de Cu/métal/hl est préconisé. Au préalable, supprimer et détruire par le feu tous fruits momifiés sur les arbres et les brindilles chancreuses toujours porteurs en cette saison de coussinets sporifères abondants.

Psylles du poirier

On relève un fort pourcentage de femelles pleines d'oeufs. Les premières pontes vont être déposées dès le début de la seconde quinzaine de février (voir notre bulletin n° 2 du 29 janvier 1981). Effectuer le traitement au moment le plus chaud de la journée.

Le Chef de la Circonscription
phytosanitaire CHAMPAGNE-ARDENNE,

J. DELATTRE